

Résultats de l'année 2015

- **Résultat net consolidé en progression, à EUR 1.026 millions, notamment sous l'effet de l'impact comptable exceptionnel de la fusion LafargeHolcim (EUR 442 millions)**
- **Hausse des cash earnings de 1,9 %, à EUR 462 millions**
- **Poursuite de la stratégie de rotation du portefeuille au travers de la réalisation de EUR 1.254 millions d'investissements et EUR 687 millions de cessions**
- **Endettement net limité à EUR 740 millions, ratio de Loan to Value à 4,7 %**
- **Dividende proposé en hausse de 2,5 %, à EUR 2,86 par action**

Principales données financières

En EUR millions (Quote-part groupe)	Fin décembre		Variation	EUR p.a. ¹	
	2015	2014	2015/2014	2015	2014
Résultat net consolidé	1.026	875	+ 17,3 %	6,61	5,64
Cash earnings	462	453	+ 1,9 %	2,86	2,81
Dividende	461²	450	+ 2,5 %	2,86²	2,79
Actif net ajusté	15.188	15.261	- 0,5 %	94,13	94,58
Capitalisation boursière	12.720	11.416	+ 11,4 %	78,83	70,75
Décote	16,3 %	25,2 %			
Endettement net	740	233	507		
Loan to Value	4,7 %	1,5 %			

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2016 a arrêté les états financiers consolidés IFRS de GBL pour l'année 2015. Ils seront présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016, laquelle se prononcera notamment sur la distribution d'un dividende brut relatif à l'exercice 2015 de EUR 2,86 par action, en hausse de 2,5 % par rapport à l'année précédente.

En commentant les opérations et les résultats de l'année 2015, les Administrateurs-Délégués, Ian Gallienne et Gérard Lamarche, ont déclaré :

« 2015 s'inscrit dans la lignée des trois derniers exercices, caractérisée par une accélération de la rotation du portefeuille, avec l'objectif d'une plus grande diversification géographique et sectorielle. De nombreux investissements ont été réalisés, GBL profitant de la volatilité accrue des marchés financiers pour se renforcer dans certaines participations (Umicore) et construire de nouvelles positions (adidas, Ontex). Par ailleurs, le groupe a cédé une fraction complémentaire de titres Total, principalement fin 2015 et début 2016. La poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie au travers de la réalisation de nouveaux investissements et la cession partielle de participations plus matures contribuera au maintien de la politique dividendaire et de la solidité financière du groupe.

Gage des bons résultats de cette année et de la confiance en sa stratégie, GBL proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire une nouvelle augmentation de 2,5 % du dividende brut à EUR 2,86 par action. »

¹ Le calcul par action se base sur le nombre d'actions émises au 31 décembre 2015 (161,4 millions), sauf pour le résultat net par action qui se réfère, en application des IFRS, au nombre moyen pondéré de base (155,2 millions en 2015)

² Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016

1. Evolution du portefeuille, situation financière et actif net ajusté de GBL

1.1. Faits marquants de 2015

Participations Stratégiques

Holcim a lancé, le 1^{er} juin 2015, son offre publique d'échange sur l'ensemble des actions Lafarge. A l'issue de la période de réouverture de l'offre, 96,4 % des actions Lafarge ont été apportées. Une procédure de retrait obligatoire a donc été initiée et s'est clôturée le 23 octobre 2015. La nouvelle entité LafargeHolcim a, par ailleurs, octroyé en septembre 2015 un dividende en actions dans la proportion d'une action nouvelle LafargeHolcim pour 20 actions existantes, sans impact sur le compte de résultats de GBL en application des normes IFRS. Au 31 décembre 2015, GBL détient 9,4 % du nouvel ensemble et cette participation est comptabilisée depuis le 10 juillet 2015 comme un actif disponible à la vente. En application des normes IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* et IAS 28 – *Participations dans des entreprises associées et coentreprises*, la reclassification de la participation au 30 juin 2015 en tant qu'« actifs détenus en vue de la vente » suivie de la perte d'influence au sein du groupe Lafarge le 10 juillet 2015 et de la classification de la participation LafargeHolcim en actif disponible à la vente ont généré un gain net de EUR 442 millions (voir section 2.4). Il est rappelé que cette participation était mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015 et qu'elle a contribué, en 2015, au résultat de GBL à hauteur de EUR - 100 millions.

GBL a cédé, en 2015, 12,1 millions de titres Total pour EUR 556 millions, réalisant ainsi une plus-value consolidée de EUR 282 millions. Au 31 décembre 2015, elle conserve une participation de 2,4 % dans Total qui demeure l'un des premiers actifs du groupe avec une valorisation boursière de près de EUR 2,5 milliards.

L'opération d'acquisition par Imerys du groupe grec S&B a été finalisée le 26 février 2015. Le prix d'acquisition a été fixé à EUR 624 millions pour la totalité des actions, incluant EUR 21 millions de complément de prix lié aux performances. Dans le cadre de cette acquisition, rémunérée partiellement en titres Imerys, l'actionnaire fondateur de S&B, la famille Kyriacopoulos, est entré à hauteur d'environ 4,7 % dans le capital d'Imerys. Au 31 décembre 2015, la participation de GBL est de 53,9 % (56,5 % au 31 décembre 2014).

Les obligations échangeables en titres Suez (anciennement Suez Environnement) sont arrivées à maturité en septembre 2015. GBL a livré durant les neuf premiers mois de l'année 2015 5,1 millions de titres Suez pour une valeur nominale des obligations de EUR 59 millions. Ces conversions ont généré un gain net de EUR 24 millions dans le résultat net consolidé de GBL de 2015, ce qui correspond à EUR 8 millions de plus-value économique réalisée lors de la livraison de ces titres, le solde représentant principalement la reprise du mark to market négatif précédemment enregistré dans les comptes (EUR 16 millions).

Investissements Pépinière

Dans le cadre de sa stratégie de diversification du portefeuille, et plus particulièrement au travers du développement des investissements de type « Pépinière », GBL a annoncé avoir franchi, le 24 juillet 2015, le seuil statutaire de 3 % dans le capital d'adidas, un groupe mondial spécialisé dans le design et la distribution d'articles de sport. Au 31 décembre 2015, GBL détient 4,7 % du capital de cette société, pour une valeur de EUR 890 millions.

GBL s'est également renforcée au capital d'Umicore dont elle possède 16,6 % du capital au 31 décembre 2015 (12,4 % à fin décembre 2014), représentant une valeur de EUR 720 millions.

Enfin, en 2015, GBL a acquis une participation de 7,6 % dans le capital de la société cotée belge Ontex, un acteur majeur du marché des produits d'hygiène. Celle-ci correspond à une valeur de EUR 181 millions au 31 décembre 2015.

Sienna Capital

Durant le premier trimestre 2015, Ergon Capital Partners II a conclu la vente de sa participation majoritaire dans Joris Ide, leader dans les panneaux isolants et les profils en acier. Cette opération s'est traduite par un résultat net consolidé de EUR 14 millions (quote-part GBL) en 2015. Pour rappel, cette participation mise en équivalence avait déjà généré, par le passé, un résultat de EUR 14 millions (quote-part GBL). Cette cession a permis à Sienna Capital de distribuer un dividende de EUR 16 millions (quote-part GBL) au cours du quatrième trimestre 2015.

Ergon Capital Partners III a acquis, le 19 mai 2015, une participation majoritaire dans Golden Goose, un designer italien de chaussures, vêtements et accessoires contemporains (www.goldengooseedeluxebrand.com).

En juillet 2015, Sagard II a cédé sa participation dans Cérélia, générant une plus-value de cession de EUR 14 millions (quote-part GBL).

Sagard III a procédé à de nouvelles acquisitions au cours de l'année : Safic-Alcan, Délices des 7 Vallées et Alvest. Ce fonds a également mené à bien la cession du groupe Santiane en septembre 2015, générant une plus-value de cession de EUR 7 millions (quote-part GBL).

En février 2015, Sienna Capital a annoncé un investissement de EUR 150 millions dans PrimeStone, un nouveau fonds dont la stratégie consiste à prendre des positions à moyen et à long terme dans des sociétés européennes cotées de taille moyenne.

Au 31 décembre 2015, le capital appelé par Kartesia s'élève à EUR 386 millions (représentant 76 % de son engagement total depuis sa création) investis dans des opérations primaires et secondaires.

En décembre 2015, Sienna Capital a souscrit un engagement de EUR 113 millions dans BDT Capital Partners II (EUR 18 millions versés en 2015), un fonds de private equity, gérant actuellement environ USD 6 milliards. BDT Capital Partners a été fondé par Byron D. Trott, un ancien associé de Goldman Sachs, et vise à répondre aux besoins stratégiques et financiers des familles et/ou fondateurs de sociétés basées partout dans le monde.

1.2. Situation financière

L'endettement net a augmenté de EUR 233 millions (31 décembre 2014) à EUR 740 millions (31 décembre 2015) compte tenu des investissements réalisés (principalement adidas, Umicore, Ontex et Sienna Capital) pour EUR 1.254 millions et du paiement du dividende (EUR 450 millions), ces sorties étant partiellement compensées par les cash earnings et les désinvestissements.

Le ratio de Loan to Value ¹ s'établit à 4,7 % au 31 décembre 2015.

L'endettement net se détaille comme suit :

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Emprunt obligataire	350	350
Tirage sur les lignes de crédit bancaire	200	200
Obligations échangeables Suez	-	59
Obligations échangeables ENGIE	1.000	1.000
Obligations convertibles GBL	450	450
Autres	31	20
Endettement brut	2.031	2.079
Trésorerie brute (hors autocontrôle)	1.291	1.846
Endettement net	740	233

La durée moyenne pondérée de la dette brute s'établit à 1,7 année à fin décembre 2015 (2,6 années à fin 2014)².

¹ Le ratio de Loan to Value se calcule sur la base de (i) l'endettement net (EUR 740 millions au 31 décembre 2015) rapporté à (ii) la valeur du portefeuille (EUR 15,5 milliards) augmentée de la valeur des actions propres détenues en sous-jacent des obligations convertibles en titres GBL (EUR 394 millions)

² Il est à noter qu'une part significative de l'endettement brut correspond à (i) des obligations échangeables ou convertibles pour lesquelles GBL détient les titres sous-jacents (i.e. respectivement ENGIE et GBL) et (ii) un tirage sur les lignes de crédit bancaire collatéralisé par un dépôt bancaire

En 2015, les lignes de crédit confirmées ont été augmentées à EUR 2.150 millions (non tirées à hauteur de EUR 1.950 millions). Au 31 décembre 2015, l'ensemble des lignes arrivent à maturité en 2020.

Cette situation ne comprend pas les engagements de la société dans le cadre de Sienna Capital qui s'élèvent à EUR 413 millions à fin décembre 2015 (EUR 520 millions au 31 décembre 2014).

Enfin, au 31 décembre 2015, l'autocontrôle porte sur 6.079.926¹ actions et représente 3,8 % du capital émis (3,8 % également à fin 2014).

1.3. Actif net ajusté de GBL

Au 31 décembre 2015, l'actif net ajusté de GBL s'élève à EUR 15,2 milliards (EUR 94,13 par action), à comparer à EUR 15,3 milliards (EUR 94,58 par action) à fin 2014, soit une diminution de 0,5 % (EUR 0,45 par action). Rapportée au cours de bourse de EUR 78,83 (performance de + 11,4 % en 2015), la décote s'établit, à fin décembre 2015, à 16,3 %, en forte baisse par rapport à fin 2014.

	31 décembre 2015			31 décembre 2014
	% en capital	Cours de bourse ²	(EUR millions)	(EUR millions)
Participations Stratégiques			12.949	14.075
Imerys	53,9	64,42	2.761	2.614
LafargeHolcim	9,4	46,72	2.674	3.518
Total	2,4	41,27	2.463	3.052
Pernod Ricard	7,5	105,2	2.093	1.835
SGS	15,0	1.911	2.067	1.995
ENGIE	2,3 ³	16,33	893	1.002
Autres			-	59
Investissements Pépinière			1.793	551
adidas	4,7	89,91	890	85
Umicore	16,6	38,67	720	464
Ontex	7,6	32,76	181	-
Autres			2	2
Sienna Capital			715	439
Portefeuille			15.457	15.065
Actions propres			471	429
Obligations échangeables/convertibles			(1.450)	(1.509)
Endettement bancaire et obligataire			(581)	(570)
Cash/quasi-cash/trading			1.291	1.846
Actif net ajusté (global)			15.188	15.261
Actif net ajusté (EUR p.a.)⁴			94,13	94,58
Cours de bourse (EUR p.a.)			78,83	70,75
Décote			16,3 %	25,2 %

La valeur de l'actif net ajusté est publiée chaque semaine sur le site Internet de GBL. Au 11 mars 2016, l'actif net ajusté par action ressort à EUR 90,1, en diminution de 4,3 % par rapport à son niveau de début d'année, traduisant une décote de 19,4 % sur le cours de bourse à date (EUR 72,6).

¹ Dont 5 millions d'actions propres détenues en sous-jacent des obligations convertibles GBL

² Cours de bourse de clôture en Euro sauf pour SGS en CHF

³ Le pourcentage de détention mentionné pour ENGIE prend en compte les titres détenus en valeurs mobilières de placement (0,1 % du capital, valorisés sous le poste Cash/quasi-cash/trading)

⁴ Sur base de 161.358.287 actions

2. Résultats consolidés (présentation économique) ¹

En EUR millions Quote-part groupe	31 décembre 2015				31 décembre 2014	
	Cash earnings	Mark to market et autres non cash	Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées) et Sienna Capital	Eliminations, plus-values, dépréciations et reprises	Consolidé	Consolidé
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	-	-	(46,7)	-	(46,7)	223,8
Dividendes nets des participations	489,5	(2,3)	-	(163,7)	323,5	316,5
Produits et charges d'intérêts	(22,6)	(10,7)	(3,9)	-	(37,2)	(56,3)
Autres produits et charges financiers	24,1	95,2	-	(29,7)	89,6	(67,3)
Autres produits et charges d'exploitation	(29,3)	(8,3)	(14,8)	-	(52,4)	(37,2)
Résultat sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	-	-	20,3	729,5	749,8	495,8
Impôts	(0,1)	-	(0,1)	-	(0,2)	-
Résultat consolidé IFRS (2015)	461,6	73,9	(45,2)	536,1	1.026,4	
Résultat consolidé IFRS (2014)	452,8	(27,8)	225,0	225,3		875,3

Le résultat net consolidé, quote-part groupe, au 31 décembre 2015 s'établit à EUR 1.026 millions, à comparer à EUR 875 millions au 31 décembre 2014.

Ce résultat est influencé principalement par :

- le résultat net de EUR 442 millions lié à la fusion LafargeHolcim, composé des éléments suivants :
 - une reprise partielle, comptabilisée au 30 juin 2015 pour EUR 403 millions, de l'impairment précédemment reconnu sur Lafarge, suite à la reclassification de la participation dans Lafarge en « actifs détenus en vue de la vente » et sa réévaluation à la juste valeur, la fusion avec Holcim ayant été considérée comme hautement probable à cette date ;
 - une reconnaissance dans le compte de résultats de la variation de la valeur boursière de la participation entre le 30 juin et le 10 juillet 2015, soit EUR 218 millions ; et
 - un recyclage en résultat des autres éléments du résultat global attribuables à Lafarge (principalement des écarts de conversion) et enregistrés dans les capitaux propres de GBL depuis la première comptabilisation en tant que société mise en équivalence, soit le 1^{er} janvier 2008. Ceci a un impact négatif sur le résultat net de GBL de EUR - 179 millions ;
- la quote-part de mise en équivalence du premier semestre 2015 dans la perte de Lafarge (EUR - 100 millions) contre EUR 30 millions pour l'année 2014 ;
- la plus-value nette réalisée sur la cession de 0,5 % du capital de Total pour EUR 282 millions (EUR 335 millions en 2014) ;
- le résultat net enregistré sur les conversions d'obligations échangeables Suez pour EUR 24 millions (EUR 141 millions en 2014), dont EUR 8 millions correspondent à la plus-value économique réalisée

¹ Deloitte confirme que ses travaux de contrôle relatifs à l'audit des états financiers consolidés de Groupe Bruxelles Lambert SA («la société») et de ses filiales (conjointement le «groupe»), établis conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, sont terminés quant au fond. Deloitte confirme que les informations financières figurant dans le présent communiqué de presse ne nécessitent aucun commentaire de sa part et sont en accord avec les états financiers consolidés du groupe. Le rapport d'audit complet des états financiers consolidés sera repris dans le Rapport Annuel 2015

lors de la livraison des titres Suez. Le solde représente principalement l'annulation du mark to market négatif précédemment enregistré dans les comptes, au prorata des obligations converties ;

- la mise à valeur de marché des composantes dérivées associées aux obligations échangeables et convertibles a un impact favorable de EUR 88 millions (EUR - 96 millions en 2014) hors reprise du mark to market négatif, précédemment enregistré à l'occasion de la conversion d'obligations échangeables Suez ;
- la dépréciation complémentaire de EUR 32 millions, comptabilisée sur la participation en ENGIE ; et
- la moindre contribution d'Imerys et Sienna Capital pour respectivement EUR 117 millions et EUR 23 millions en 2015.

2.1. Cash earnings (EUR 462 millions contre EUR 453 millions)

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dividendes nets des participations	489,5	478,5
Produits et charges d'intérêts	(22,6)	(28,4)
Autres produits et charges :		
- financiers	24,1	27,4
- d'exploitation	(29,3)	(24,5)
Impôts	(0,1)	(0,2)
Total	461,6	452,8

En 2015, les dividendes nets des participations affichent une augmentation de EUR 11 millions par rapport à 2014.

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Total	156,6	160,2
Lafarge	77,1	60,5
Imerys	70,5	68,6
SGS	67,1	62,3
ENGIE	46,5	54,4
Pernod Ricard	35,8	32,6
Sienna Capital	16,1	27,1
Umicore	15,3	9,8
adidas	3,0	0,1
Ontex	1,0	-
Suez	0,5	2,9
Total	489,5	478,5

Cette évolution reflète essentiellement l'augmentation des dividendes versés par Imerys, Lafarge, SGS et Pernod Ricard, ainsi que l'augmentation des dividendes en provenance du portefeuille « Pépinière » suite aux acquisitions réalisées. La cession partielle de la participation dans Total et la sortie de Suez ainsi que la diminution des dividendes d'ENGIE et de Sienna Capital viennent tempérer cette progression.



Total a approuvé un dividende de EUR 2,44 par action au titre de l'exercice 2014. Le groupe pétrolier a versé, en 2015, le dernier acompte trimestriel 2014, le solde du dividende 2014 et décrété les deux premiers acomptes trimestriels de 2015, soit respectivement EUR 0,61 par action. Le solde du dividende 2014 et des acomptes trimestriels 2015 ont été proposés en titres ou en espèces (dividende optionnel). Total contribue ainsi au résultat 2015 de GBL à concurrence de EUR 157 millions.

Lafarge a distribué un dividende de EUR 1,27 par action, au titre de l'exercice 2014 (EUR 1,00 l'année précédente), contribuant à hauteur de EUR 77 millions au résultat de 2015.

Imerys a approuvé, au deuxième trimestre 2015, un dividende annuel de EUR 1,65 par action (EUR 1,60 en 2014), correspondant à un encaissement total de EUR 71 millions pour GBL.

SGS a versé un dividende annuel de CHF 68 par action (CHF 65 en 2014), représentant EUR 67 millions au 31 décembre 2015.

ENGIE a versé, au deuxième trimestre 2015 le solde de son dividende au titre de 2014 de EUR 0,50 par action (EUR 0,67 l'année précédente) et a payé, au quatrième trimestre 2015, un acompte de EUR 0,50 par action (inchangé par rapport à 2014), représentant une contribution totale de EUR 46 millions.

Pernod Ricard a décrété, au deuxième trimestre 2015, un acompte sur dividende de EUR 0,82 par action (inchangé par rapport à 2014) et a versé le solde au cours du dernier trimestre 2015 (soit EUR 0,98 par action contre EUR 0,82 par action en 2014). La contribution de Pernod Ricard s'établit à EUR 36 millions en 2015.

Suite à la cession de Joris Ide au premier trimestre 2015, ECP II a versé un dividende de EUR 16 millions au quatrième trimestre 2015.

Umicore a approuvé, durant le deuxième trimestre 2015, le solde de son dividende 2014 de EUR 0,50 par action (inchangé par rapport à l'année précédente) et a versé, au troisième trimestre 2015, un acompte sur dividende de EUR 0,50 par action (également inchangé par rapport à 2014). La contribution d'Umicore représente EUR 15 millions en 2015.

adidas a distribué un dividende de EUR 1,50 par action au deuxième trimestre 2015, représentant EUR 3 millions en 2015.

Ontex a approuvé, au premier semestre 2015, un dividende de 0,19 EUR par action, correspondant à un montant de EUR 1 million pour GBL.

Les charges nettes d'intérêt (EUR 23 millions) sont positivement influencées par l'extourne d'une provision pour intérêts à payer dans le cadre d'un litige.

Les autres produits et charges financiers se composent principalement des résultats de trading pour EUR 13 millions (EUR 15 millions en 2014) et des dividendes encaissés sur l'autocontrôle (EUR 17 millions).

Les autres produits et charges d'exploitation s'élèvent à EUR - 29 millions à fin décembre 2015 et sont en augmentation par rapport à l'année précédente.

2.2. Mark to market et autres non cash (EUR 74 millions contre EUR - 28 millions)

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Dividendes nets des participations	(2,3)	(5,8)
Produits et charges d'intérêts	(10,7)	(20,8)
Autres produits et charges financiers	95,2	3,6
Autres produits et charges d'exploitation	(8,3)	(5,0)
Impôts	-	0,2
Total	73,9	(27,8)

Les produits et charges d'intérêt reprennent l'impact de l'évaluation au coût amorti des obligations échangeables en actions Suez et ENGIE et convertibles en actions GBL (EUR - 11 millions).

Par ailleurs, le poste « Autres produits et charges financiers » inclut l'élimination du dividende sur actions propres (EUR - 17 millions), les mises à valeur de marché du portefeuille de trading et des instruments dérivés (EUR 8 millions), ainsi que de la composante dérivée associée aux obligations échangeables et convertibles (EUR 104 millions contre EUR 8 millions en 2014). Ce gain non monétaire de EUR 104 millions comprend :

- d'une part, la reprise du mark to market négatif relatif aux obligations échangeables Suez précédemment enregistré dans les comptes au prorata des obligations converties en 2015, produisant un gain de EUR 16 millions (EUR 104 millions en 2014) ;
- d'autre part, l'évolution de la valeur des options d'achat sur titres sous-jacents implicitement contenues dans les obligations échangeables et convertibles émises en 2012 et 2013 encore en circulation (EUR 88 millions, EUR - 96 millions en 2014). En 2015, la variation de la valeur de ces instruments dérivés est principalement induite par l'évolution, depuis le 1^{er} janvier 2015, du cours de bourse des actions sous-jacentes aux obligations.

Le résultat au 31 décembre 2015 illustre, comme indiqué lors des précédentes clôtures, l'asymétrie comptable et la volatilité des résultats périodiques qui subsisteront pendant toute la durée de vie des obligations échangeables et convertibles.

2.3. Entreprises opérationnelles (associées ou consolidées) et Sienna Capital (EUR - 45 millions contre EUR 225 millions)

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées	(46,7)	223,8
Produits et charges d'intérêt	(3,9)	(7,1)
Autres produits et charges d'exploitation	(14,8)	(7,7)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	20,3	16,0
Impôts	(0,1)	-
Total	(45,2)	225,0

Le résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées s'élève à EUR - 47 millions contre EUR 224 millions sur la même période en 2014 :

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Lafarge	(100,4)	30,1
Imerys	36,9	153,7
Sienna Capital	16,8	40,0
ECP I & II	11,9	42,8
Filiales opérationnelles d'ECP III	(0,8)	(2,4)
Kartesia	4,5	(0,4)
Mérieux Participations II	1,2	0,0
Total	(46,7)	223,8



Lafarge (EUR - 100 millions contre EUR 30 millions)

Lafarge a été intégrée jusqu'au 30 juin 2015 dans les résultats de GBL selon la méthode de mise en équivalence. Sur la base d'un taux de participation de 21,0 %, Lafarge a contribué au résultat de GBL à hauteur de EUR - 100 millions en 2015 (EUR 30 millions en 2014).

Imerys (EUR 37 millions contre EUR 154 millions)

Le résultat opérationnel courant de EUR 538 millions en 2015, progresse de 8,8 % par rapport à 2014. Il comprend un effet de change favorable de EUR 41 millions qui traduit notamment l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar, et un effet de périmètre de EUR 48 millions qui inclut notamment la contribution de la société S&B. Le résultat courant net augmente, quant à lui, de 8,0 % à EUR 342 millions (EUR 316 millions en 2014).

Les autres produits et charges opérationnels nets d'impôts s'élèvent à EUR - 273 millions (EUR - 45 millions un an plus tôt). Ils se composent notamment de coûts de restructuration pour un montant de EUR - 64 millions et d'un ajustement comptable de la valeur des actifs au sein de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière (branche Solutions pour l'Energie & Spécialités) correspondant à une dépréciation nette de EUR 209 millions.

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels nets d'impôts, le résultat net, part du groupe, s'établit à EUR 68 millions en 2015 (EUR 272 millions en 2014).

La contribution d'Imerys au résultat de GBL s'établit à EUR 37 millions en 2015 (EUR 154 millions en 2014), reflétant le taux d'intégration d'Imerys de 54,0 % en 2015 (56,6 % en 2014).

Le communiqué de presse relatif aux résultats de 2015 d'Imerys peut être consulté sur le site www.imerys.com.

Sienna Capital (EUR 17 millions contre EUR 40 millions)

Le résultat net des entreprises associées et opérationnelles consolidées dans Sienna Capital au 31 décembre 2015 s'élève à EUR 17 millions à comparer à EUR 40 millions un an plus tôt. Le résultat de la période inclut principalement la plus-value nette sur la cession de Joris Ide par ECP II (EUR 14 millions quote-part GBL). Pour rappel, cette participation mise en équivalence avait déjà généré par le passé un résultat de EUR 14 millions (quote-part GBL).

Le résultat de 2014 reprenait principalement les plus-values nettes sur les cessions des participations dans Zellbios (EUR 25 millions quote-part GBL) et de Corialis (EUR 19 millions quote-part GBL).

Les résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants incluent les plus-values de cessions de Santiane (Sagard III) et de Cérélia (Sagard II) effectuées lors du troisième trimestre 2015 et s'élevant, respectivement, à EUR 7 millions et EUR 14 millions.

2.4. Eliminations, plus-values, dépréciations et reprises (EUR 536 millions contre EUR 225 millions)

En EUR millions	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Eliminations des dividendes (Lafarge, Imerys et Sienna Capital)	(163,7)	(156,2)
Autres produits et charges financiers (Suez)	(29,7)	(98,3)
Plus (moins)-values de cession (Total)	141,0	483,1
(Suez)	281,8	335,1
(Lafarge)	37,8	145,3
(Autres)	(178,6)	-
	-	2,7
Dépréciations sur titres AFS et reprises d'actifs non courants	588,5	(3,3)
(Lafarge)	620,2	-
(ENGIE)	(31,7)	-
(Autres)	-	(3,3)
Total	536,1	225,3



Eliminations des dividendes

Les dividendes nets des participations opérationnelles (associées ou consolidées) sont éliminés et représentent EUR 164 millions en provenance de Lafarge, d'Imerys et de Sienna Capital.

Autres produits et charges financiers

La charge de EUR 30 millions générée lors de la conversion des obligations échangeables Suez provient de la différence entre le prix d'échange (EUR 11,45 par action) et la moyenne des cours de bourse observés lors des cessions des neuf premiers mois de 2015 (EUR 17,21 par action). Cette perte vient partiellement compenser le recyclage des réserves de réévaluation en plus-values de cession (voir ci-après).

Plus (moins)-values de cession

Cette rubrique inclut le résultat des cessions de 0,5 % de Total pour EUR 282 millions et des conversions des obligations échangeables Suez pour EUR 38 millions¹ (correspondant au recyclage des réserves de réévaluation des titres cédés, calculé sur la base du cours de bourse moyen de Suez sur les neuf premiers mois de 2015). Ce poste reprend également l'impact de la fusion LafargeHolcim provenant du recyclage en résultat des autres éléments du résultat global attribuables à Lafarge et enregistrés dans les capitaux propres de GBL depuis la première comptabilisation en tant que société mise en équivalence, le 1^{er} janvier 2008. Ceci a un effet négatif sur le résultat net de GBL de EUR - 179 millions.

Les plus-values de cession de 2014 reprenaient le résultat de la cession de 0,6 % de Total pour EUR 335 millions, de 5,9 % du capital de Suez pour EUR 145 millions et du solde de la participation en Iberdrola pour EUR 3 millions.

Dépréciations sur titres AFS et reprises d'actifs non courants

Au 31 décembre 2015, cette rubrique reprend principalement :

- une dépréciation complémentaire de EUR 32 millions, comptabilisée sur la participation en ENGIE ajustant la valeur comptable de ces titres (EUR 15,02 par action à fin décembre 2014) à leur valeur boursière au 30 septembre 2015 (EUR 14,44 par action). Cette dépréciation, de nature comptable, n'a pas d'effet sur les cash earnings ou l'actif net ajusté ;
- une reprise partielle, comptabilisée au 30 juin 2015, de l'impairment précédemment reconnu sur Lafarge, correspondant à la différence de valeur des titres Lafarge détenus par GBL à cette date valorisés (i) au cours de bourse du 30 juin 2015 et (ii) à la dernière valeur de mise en équivalence de la participation, soit EUR 403 millions ; et
- une reprise complémentaire de l'impairment précédemment reconnu sur Lafarge suite à la perte d'influence dans le nouveau groupe LafargeHolcim depuis le 10 juillet 2015 et sa classification en actif disponible à la vente, correspondant à la variation de la valeur boursière de la participation entre (i) le 30 juin 2015 et (ii) le 10 juillet 2015, soit EUR 218 millions.

Il est à noter que la participation dans LafargeHolcim étant désormais classée en « Actif disponible à la vente », elle suivra les règles comptables applicables à cette catégorie d'actifs en ce qui concerne, entre autres, la contribution au résultat (dividende) et la constatation d'impairments dans le futur, notamment en cas de baisse « significative » ou « prolongée » du cours de bourse.

En 2015 et depuis la fusion, le cours de bourse de LafargeHolcim a enregistré une baisse. Selon les normes IFRS et les principes comptables du groupe, GBL n'a pas enregistré de dépréciation sur sa participation au 31 décembre 2015, les critères comptables n'étant pas rencontrés à cette date.

¹ Voir présentation économique du résultat consolidé à la page 5

3. Résultats consolidés (présentation IFRS)

Le tableau ci-dessous reprend la décomposition du compte de résultats IFRS de GBL selon trois secteurs:

- **Holding** : reprenant la maison-mère GBL et ses filiales dont le but principal est la gestion de participations ainsi que les sociétés opérationnelles non consolidées ou associées.
- **Imerys** : comprenant le groupe Imerys, groupe français coté sur Euronext Paris, qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses quatre branches d'activité (Solutions pour l'Energie & Spécialités ; Filtration & Additifs de Performance ; Matériaux Céramiques ; Minéraux de Haute Résistance).
- **Sienna Capital** : reprenant d'une part, sous les activités d'investissement, les sociétés Sienna Capital, ECP, ECP II et III, Sagard, Sagard II et III, PrimeStone, BDT Capital Partners II, Kartesia et Mérieux Participations I et II, et d'autre part, sous les activités opérationnelles consolidées, les filiales opérationnelles d'ECP III (sous-groupes ELITech, De Boeck, Benito, Sausalitos, Golden Goose, ...).

Non audité	31 décembre 2015				31 décembre 2014
	En EUR millions	Holding	Imerys	Sienna Capital	Total
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	(100,4)	-	17,6	(82,8)	72,5
Dividendes nets des participations	323,5	-	-	323,5	316,5
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités d'investissement	(37,6)	-	(14,8)	(52,4)	(37,2)
Résultats sur cessions, dépréciations et reprises d'actifs non courants	729,5	-	20,3	749,8	495,8
Produits et charges financiers des activités d'investissement	56,3	-	(3,9)	52,4	(123,6)
Résultat provenant des activités d'investissement	971,3	-	19,2	990,5	724,0
Chiffre d'affaires	-	4.086,7	305,7	4.392,4	3.918,8
Matières premières et consommables	-	(1.299,5)	(116,6)	(1.416,1)	(1.283,6)
Frais de personnel	-	(877,7)	(71,2)	(948,9)	(806,2)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	(229,1)	(26,9)	(256,0)	(233,2)
Autres produits et charges d'exploitation liés aux activités opérationnelles	-	(1.499,5)	(71,9)	(1.571,4)	(1.154,4)
Produits et charges financiers des activités opérationnelles	-	(55,4)	(13,8)	(69,2)	(51,0)
Résultat provenant des activités opérationnelles consolidées	-	125,5	5,3	130,8	390,4
Impôts sur le résultat	(0,1)	(56,4)	(8,9)	(65,4)	(121,3)
Résultat consolidé de la période	971,2	69,1	15,6	1.055,9	993,1
Attribuable au groupe	971,2	36,9	18,3	1.026,4	875,3
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	32,2	(2,7)	29,5	117,8
Résultat consolidé de la période par action					
Base				6,61	5,64
Dilué				6,52	5,47

4. Proposition de dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016 d'approuver un dividende brut relatif à l'exercice 2015, de EUR 2,86 par action, en progression de 2,5 % par rapport au dividende de EUR 2,79 relatif à l'exercice 2014. Sur cette base, il offrirait un rendement dividendaire de 3,6 % par rapport au cours de bourse de l'action GBL à fin 2015. Le coupon n° 18 sera détaché le 3 mai 2016 et payable à partir du 5 mai 2016.

5. Événements subséquents

Début 2016, GBL a cédé une fraction complémentaire de titres Total représentant 1,1 % du capital de ce groupe (26,2 millions d'actions pour un montant brut de EUR 1 milliard). Ces cessions ont été réalisées d'une part, par des ventes au gré des opportunités (9,1 millions de titres) et d'autre part, par un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels (17,1 millions de titres). La plus-value consolidée associée à ces cessions s'élèvera à EUR 405 millions. A l'issue de ces opérations, GBL conserve 1,4 % du capital de Total.

GBL poursuit la gestion de son portefeuille. Concernant sa participation en Total, les teneurs de livre associés de la vente d'actions Total par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres que GBL a réalisée en février 2016 ont marqué leur accord pour lever le lock-up d'une période de 90 jours agréé lors de cette vente, permettant des ventes au gré des opportunités uniquement (opérations dénommées « dribble out »).

GBL a notifié à adidas avoir franchi, le 14 janvier 2016, le seuil statutaire de 5 % dans le capital de cette société.

Ergon Capital Partners III a acquis, le 1^{er} mars 2016, une participation indirecte majoritaire dans la société Financière Looping Holding S.A.S. (« Looping »), un exploitant de parcs de loisirs. Looping réalise un chiffre d'affaires d'environ EUR 60 millions et est l'un des leaders européens sur le marché des parcs de loisirs à ancrage régional avec 11 parcs dont 7 en France et 4 dans d'autres pays européens.

GBL a notifié à Ontex le 16 mars 2016 avoir franchi le seuil statutaire de 10 % dans le capital de cette société.

Depuis le début de l'année 2016, le cours de bourse de LafargeHolcim a continué à fléchir et s'établissait à EUR 38,8 par action au 11 mars. Si au 31 mars 2016 le cours de bourse était à ce même niveau, l'application des normes IFRS et des principes comptables du groupe conduirait GBL à acter dans ses comptes du premier trimestre 2016 une dépréciation à hauteur de EUR 1.584 millions. Une telle écriture comptable n'aurait cependant aucun impact sur les cash earnings et la valeur de l'actif net ajusté de GBL.

6. Perspectives pour l'exercice 2016

GBL a mis en œuvre depuis 2012 une stratégie de diversification et de déconcentration des risques liés à l'énergie et aux matières premières. L'allégement progressif de la participation dans Total initié en 2013 s'est ainsi poursuivi fin 2015 et début 2016.

Compte tenu du rendement élevé qu'offre cette participation, les cash earnings de GBL pourraient être négativement impactés en 2016 mais cela de manière temporaire. En effet, le produit des cessions a pour vocation à être réinvesti dans de nouvelles sociétés et au sein du portefeuille au travers d'investissements sélectifs qui contribueront aux cash earnings de GBL de manière progressive et plus diversifiée.

La monétisation des titres Total a également comme conséquence la réalisation d'une plus-value de cession significative.

Dans ce contexte, et en l'absence d'événements majeurs, GBL anticipe de payer un dividende au moins équivalent à celui proposé pour l'exercice 2015.

De manière générale, les résultats consolidés prendront également en compte l'évolution des contributions nettes des entreprises opérationnelles (associées et consolidées), elles-mêmes liées à la conjoncture, ainsi que les ajustements de juste valeur des instruments financiers et les éventuelles dépréciations/reprises de dépréciations sur le portefeuille (LafargeHolcim, voir section 5 ci-dessus) ou les résultats sur cessions (Total, voir section 5 ci-dessus).



7. Calendrier financier

Publication du rapport annuel (FR / NL):	24 mars 2016
Assemblées Générales (Ordinaire et Extraordinaire):	26 avril 2016
Résultats au 31 mars 2016 :	3 mai 2016
Date de détachement du dividende :	3 mai 2016
Date de paiement du dividende :	5 mai 2016
Résultats semestriels 2016 :	29 juillet 2016
Résultats au 30 septembre 2016 :	4 novembre 2016

Les dates mentionnées ci-dessus dépendent, pour certaines d'entre-elles, du calendrier des réunions du Conseil d'Administration et pourraient être sujettes à modifications.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

William Blomme
Directeur Financier
Tél : +32.2.289.17.51
wblomme@gbl.be

Céline Donnet
Relations Investisseurs
Tél : +32.2.289.17.77
cdonnet@gbl.be